



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

PROGRAMME D'INTERVENTION AUPRÈS DES MAMMIFÈRES MARINS RAPPORT ANNUEL 2012-2013



Canada[!]

Table des matières

| | |
|--|---|
| Aperçu..... | 3 |
| Résumé des activités..... | 4 |
| Résumé des renseignements sur les interventions à l'échelle du Canada..... | 7 |
| Financement..... | 8 |
| Plans et priorités en 2013-2014..... | 9 |

Photo: Gregory Smith (couverture)

Aperçu

Pêches et Océans Canada (MPO) a la responsabilité d'aider les mammifères marins en détresse, notamment ceux inscrits sur la liste de la Loi sur les espèces en péril (LEP). Tout un éventail d'activités humaines ont un impact sur les mammifères marins. En collaboration avec des groupes voués à la conservation et des organisations non gouvernementales, le Ministère appuie des réseaux d'intervention auprès des mammifères marins dans toutes les régions maritimes du Canada sous les auspices du Programme d'intervention auprès des mammifères marins (PIMM).



Chacune des régions de Pêches et Océans Canada dispose de son propre réseau d'intervenants, ce qui reflète la diversité qui caractérise les trois côtes du Canada. Outre

ses services d'intervention auprès des mammifères marins, le Programme vise à recueillir des données afin de mieux comprendre l'ampleur et les types des menaces qui pèsent sur ces animaux. Le PIMM facilite l'application de la LEP en remplissant les exigences réglementaires pour toutes les populations de mammifères marins et de tortues de mer inscrites sur la liste de la LEP.

Bélugas emprisonnés dans les glaces du Haut-Arctique
Photo : M.A. Ramsay, Université de la Saskatchewan

Le Programme d'intervention auprès des mammifères marins collabore de manière générale avec des partenaires externes afin de :

- Faire le suivi des cas d'enchevêtrement, d'échouement (individus vivants et morts), de collision avec des navires, de contamination (individus mazoutés) et d'autres menaces, et agir en conséquence;
- Quantifier les menaces pesant sur les espèces de mammifères marins, en particulier les espèces en péril;
- Fournir des données et des renseignements afin d'appuyer les initiatives de planification du rétablissement de mammifères marins, les mesures d'atténuation des menaces qui pèsent sur eux et l'élaboration de politiques;
- Appuyer Conservation et Protection (C et P) dans leurs investigations de cas d'application de la loi.

Même si l'on a réalisé des efforts importants dans le cadre du Programme pour venir en aide aux mammifères marins et intervenir auprès d'eux, les collisions avec des navires ainsi que les cas d'enchevêtrement et de piégeage demeurent une grave menace pour la majorité des cétacés, que ce soient des espèces visées ou non par la Loi sur les espèces en péril. Le PIMM est l'une des rares activités en mer soutenues par le Ministère dans le but de réagir aux menaces, faire un suivi des dommages et mettre au point des mesures d'atténuation pour les mammifères marins, dont la plupart sont inscrits sur la liste de la LEP.

Résumé des activités

À la cinquième année du Programme d'intervention auprès des mammifères marins du MPO, les liens noués à l'échelle régionale avec les partenaires du réseau d'intervention sont bien établis et sont maintenant plus visibles pour le grand public. Les collectivités locales lui apportent un soutien croissant en trouvant des moyens de contribuer à cette initiative, que ce soit par du financement, des activités de sensibilisation ou des interventions. Les organisations partenaires externes jouent un rôle essentiel dans les interventions d'urgence auprès des mammifères marins et la poursuite de l'élaboration du Programme d'intervention auprès des mammifères marins du MPO. Elles contribuent à tous les aspects, qu'il s'agisse de sensibilisation et d'information, d'intervention sur le terrain ou de la fourniture d'outils de communication pour assurer une intervention plus rapide et efficace. Les collaborations et les nouveautés régionales qui ont marqué l'exercice 2012-2013 sont décrites ci-dessous :

Région de Terre-Neuve-et-Labrador

Dans cette région, en 2012-2013, on a signalé un total de 44 incidents, sans compter les observations de mammifères marins. Les enchevêtrements étaient en cause dans 50 % des rapports d'incident; les observations, toutes espèces confondues, sont exclues.

Dans cette région, le Programme d'intervention auprès des mammifères marins a recours aux services d'une organisation externe, le groupe Whale Release and Stranding. La Région de T.-N.-L. accueille la population de rorquals à bosse en quête de nourriture la plus importante de l'Atlantique Nord-Ouest : environ 5 000 rorquals fréquentent les eaux de T.-N.-L. au cours du printemps, de l'été et de l'automne. Ces rorquals ont donné naissance à une importante industrie du tourisme dans la Région de T.-N.-L.. L'industrie de la pêche est également importante dans cette région.



Figure 1 : Une fois la baleine libérée de l'engin de pêche, on la voit s'éloigner avec une blessure au pédoncule.

Photo : Wayne Ledwell - Whale Release and Stranding.

Les enchevêtrements touchent les rorquals à bosse ainsi que d'autres espèces, telles que les petits rorquals, les dauphins à nez blanc et les pèlerins. Comme le montre la figure 1, les enchevêtrements peuvent provoquer des blessures chez les baleines. En 2012, on a aussi recensé les échouements d'un petit rorqual et d'un cachalot.

Région des Maritimes

Dans la région des Maritimes, 104 incidents ont été rapportés, sans compter les observations. Les enchevêtrements représentaient 6,7 % de ces incidents et 2,9 % des incidents (3 individus) impliquaient des espèces en péril.

Les activités d'intervention au cours de ce dernier exercice financier comprenaient les désenchevêtrements, l'élimination de carcasses de baleine noire, le déplacement de squelettes de baleine noire, le marquage par satellite et le rassemblement de mammifères marins emprisonnés à l'aide d'une senne. Par ailleurs, les agents de C et P ont reçu une formation en matière de désenchevêtrement, ce qui a renforcé la capacité de la région à prêter assistance aux partenaires externes et à intervenir en cas d'incident concernant des animaux marins.

Région du Golfe

Des 37 rapports d'incident, sans compter les observations, dans la Région du Golfe, les enchevêtrement représentent 8,7 %, toutes espèces confondues. On ne signale pas de cas d'enchevêtrement d'espèces en péril. Les animaux morts échoués sur les plages comptaient pour 74,3 % (26 individus, toutes espèces confondues) de l'ensemble des rapports d'incidents, sans compter les observations; 16 % des rapports d'incidents concernaient des espèces en péril.

Pour l'exercice financier 2012-2013, les agents de C et P de la Région du Golfe ont reçu tous les outils d'intervention nécessaires pour intervenir de manière rapide et efficace dans les incidents impliquant des mammifères marins. Au total, 37 incidents concernant des mammifères marins ont été signalés. Il est intéressant de noter qu'un spécimen mort de tortue caouanne, une espèce rarement aperçue, a été retrouvé sur une plage. La nécropsie n'a révélé la présence d'aucune anomalie. Les 13 et 14 octobre, les carcasses de trois petits rorquals échoués ont été retrouvées.

Région du Québec

Dans la Région du Québec, on a répondu à 562 appels portant sur 232 cas, dont 170 demandaient une intervention sur le terrain alors que les autres cas pouvaient être traités par téléphone. Deux tiers des interventions sur le terrain concernaient des carcasses échouées sur la plage. D'autres incidents impliquaient des cétacés vivants et exigeaient une intervention sur le terrain : des échouements d'individus vivants (1 béluga nouveau-né et 1 petit rorqual); des enchevêtrements (5 petits rorquals et 1 rorqual à bosse); 1 béluga désorienté (repéré dans les eaux aux alentours du Vieux-Montréal); des observations de baleines noires (programme de surveillance). Des phoques malades, blessés, orphelins ou affaiblis (phoques communs, gris, du Groenland, à capuchon et barbus) dans des zones surpeuplées ont aussi fait l'objet d'interventions sur le terrain (44 cas, principalement de la surveillance et de la sensibilisation du public).

En 2012, on a à nouveau observé une mortalité élevée chez les dauphins communs. Entre la fin mai et la mi-juillet, 13 dauphins communs ont trouvé la mort. Au cours de l'automne 2011, on a signalé la mort de 9 dauphins communs dans la région. Cette année-là, les incidents impliquant des bélugas ont également été nombreux dans la région. La mortalité de nouveau-nés chez les bélugas a atteint un pic en 2012 : on a rapporté la mort de 17 veaux.

Le 21 septembre 2012, la carcasse d'un cachalot a été découverte sur la plage à Escuminac, au Québec. Les cachalots fréquentent les eaux du golfe du Saint-Laurent durant les mois de l'année où les eaux sont chaudes, mais il est rare d'apercevoir des carcasses.

Région du Centre et de l'Arctique

La Région du Centre et de l'Arctique a rapporté 4 incidents, sans compter les observations. Cependant, le nombre d'animaux impliqués dans ces incidents s'élevait à environ 58 individus. Des trois rapports d'incident concernant des baleines boréales de la population de l'est du Canada et de l'ouest du Groenland, deux portaient sur des carcasses qui flottaient et le troisième, sur un animal blessé.

Le 8 janvier 2013, à Inukjuak (Québec), un troupeau d'épaulards a été trouvé emprisonné dans la glace. Il s'agit d'une situation rare, car les épaulards quittent normalement l'Arctique avant l'arrivée des glaces. Quelques jours après le signalement de l'incident, la glace de la baie s'est déplacée et a ouvert un passage qui a permis aux épaulards d'atteindre les eaux libres.

En février 2013, un troupeau d'environ 75 bélugas a été emprisonné par les glaces à Sanikiluaq, au Nunavut. Les ours polaires et les chasseurs Inuits ont récolté quelques-uns des animaux pris dans les glaces. Les organisations de chasseurs et de trappeurs, et le MPO ont collaboré pour recueillir des données scientifiques et prélever des échantillons de toutes les carcasses de bélugas (y compris sur celles qui avaient été tuées par les ours po-

lares).

Région du Pacifique

Dans le Programme d'intervention auprès des mammifères marins de la Colombie-Britannique, on a signalé un total de 323 incidents impliquant des mammifères marins. Au cours du présent exercice financier, entre avril et août 2012, on a recensé 35 marsouins (adultes et baleineaux) échoués, morts ou vivants; les échouements, qui sont un phénomène naturel, représentent 10,9 % (35 cas) des incidents rapportés. On a autopsié et échantillonné un total de 63 mammifères marins : 27 marsouins communs, 11 rorquals à bosse, 10 otaries de Steller, 8 loutres marines, 2 baleines grises et 1 cachalot. Le Programme d'intervention auprès des mammifères marins de la Colombie-Britannique dispose d'un nombre grandissant de bénévoles qui forment un réseau de plus de 250 bénévoles.

Dans la Région du Pacifique, on rapporte de nombreux incidents (46) mettant en cause des navires qui perturbent des mammifères marins. Les débris marins et les engins de pêche continuent à poser un risque d'enchevêtrement et sont en cause dans 9 % des incidents signalés, c'est-à-dire dans 29 incidents, dont 10 concernaient des rorquals à bosse; 10, des otaries de Steller; 5, des marsouins/dauphins; 4, des baleines grises. Sur une note positive, le baleineau de rorqual à bosse et sa mère, qui ont fait l'objet d'une intervention en 2012, ont été observés et photographiés en 2013, et ils semblaient en bonne santé. En 2012, le baleineau était resté pris dans un engin de pêche et l'équipe d'intervention du MPO avait réussi à le libérer.

Réunion nationale sur l'intervention auprès des animaux marins au Canada

La première réunion des organisations canadiennes qui réalisent des interventions auprès des animaux marins s'est tenue les 25 et 26 mars à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Organisée par la Marine Animal Response Society de la Nouvelle-Écosse, la réunion a accueilli environ 30 représentants de tous les réseaux qui s'occupent des animaux échoués au Canada, à l'exception de l'Arctique. Les représentants qui ne relèvent pas du MPO (vétérinaires, universités, aquariums, organisations non gouvernementales et industrie) ont surtout discuté des moyens de s'unir et de mieux s'organiser à l'échelle nationale pour intervenir de manière plus efficace auprès des mammifères marins en cas d'incident, ainsi que pour partager leur expérience (par l'intermédiaire de formations) et leurs ressources en équipement. Ils ont exprimé leur reconnaissance pour le soutien financier et législatif reçu, notamment le soutien des agents de C et P du MPO. Les discussions ont permis d'avancer un certain nombre d'idées sur les manières dont le MPO pourrait mieux soutenir les activités de ces organisations. Il a été décidé de former un comité directeur national.

Résumé des renseignements sur les interventions à l'échelle du Canada

En 2012-2013, on a reçu un total de 1 070 rapports d'incident impliquant 1 464 animaux, espèces en péril et autres espèces combinées. Parmi les 1070 incidents rapportés, on compte des observations qui fournissent des renseignements précieux sur certains animaux, mais qui n'exigent pas d'intervention sur le terrain. Voici quelques-unes des espèces de mammifères marins qui ont fait l'objet d'interventions : le rorqual bleu, le rorqual à bosse, le rorqual commun, le rorqual boréal, la baleine grise du Pacifique, l'épaulard, la baleine noire de l'Atlantique Nord, le béluga, le dauphin à flancs blancs, le dauphin à nez blanc, le marsouin commun, le marsouin de Dall, l'otarie de Steller, la tortue luth et le pèlerin.

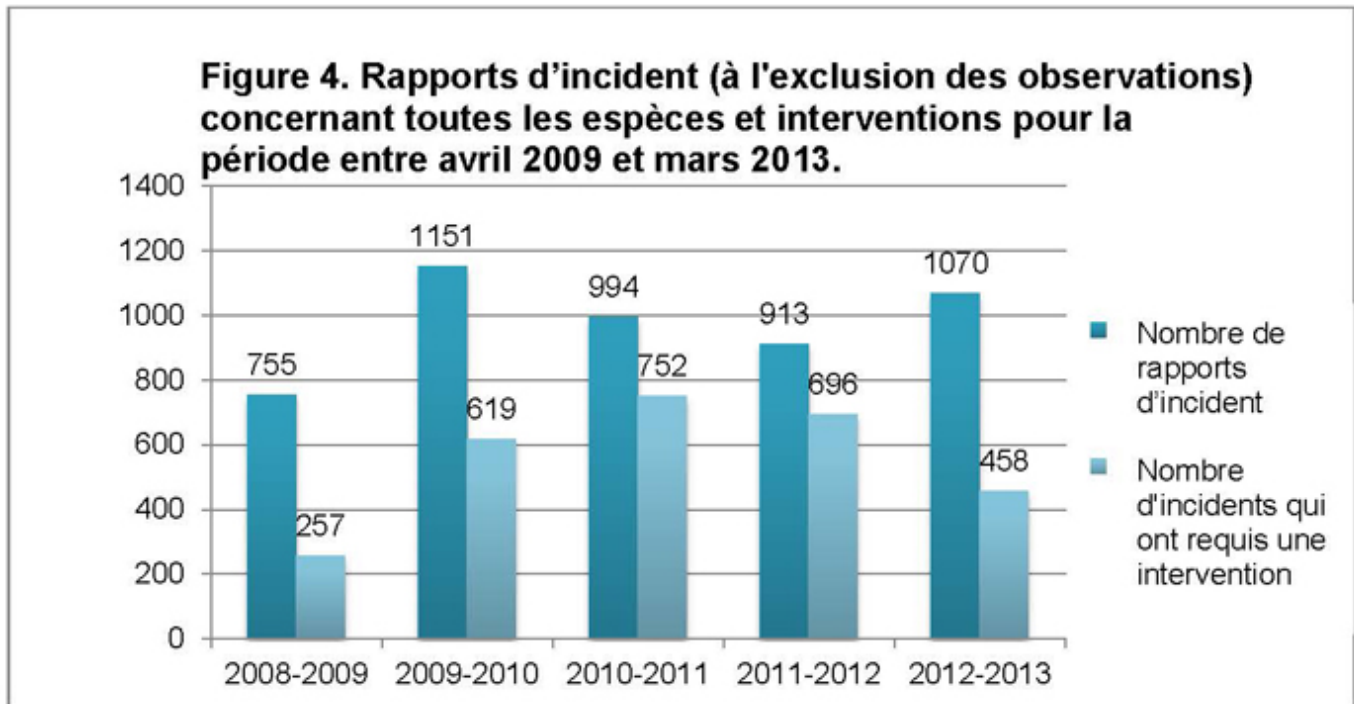


Figure 4. Rapports d'incident (à l'exclusion des observations) concernant toutes les espèces et interventions pour la période entre avril 2009 et mars 2013.

| | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de rapports d'incident | 755 | 1151 | 994 | 913 | 1070 |
| Nombre d'incidents qui ont requis une intervention | 257 | 619 | 752 | 696 | 458 |

Même si tous les rapports d'incident ne font pas l'objet d'une enquête sur le terrain, le suivi d'autant d'incidents que possible est complété. En 2012-2013, 46,9 % des cas signalés, y compris les observations, ont fait l'objet d'une enquête comprenant des entrevues détaillées avec les personnes ayant signalé l'incident ou ayant participé directement à l'intervention sur les lieux. En cas d'intervention auprès d'espèces en péril, tout est mis en œuvre pour recueillir des données biométriques et, si possible, pratiquer une nécropsie.

Les résultats des nécropsies offrent au Ministère des renseignements importants sur les causes du décès, le régime alimentaire, la génétique, etc. Au cours du présent exercice, 96 nécropsies ou échantillonnages d'espèces en péril ont été consignés dans l'ensemble du pays. Dans certains cas, l'intervention sur les lieux n'est pas possible, parce que les possibilités d'intervention sont limitées en raison de perturbations ou de prédation, ou encore parce qu'il est impossible de retrouver l'animal ou la carcasse. En d'autres occasions, l'animal se trouve dans un tel état (de décomposition) qu'il est difficile de reconnaître visuellement l'espèce.

Dans toutes les régions, les rapports d'incident ne sont souvent pas précis en ce qui concerne l'identification des espèces. Sensibiliser le public et lui fournir des outils pour l'aider à identifier les espèces (une application d'identification de mammifères marins, par exemple) pourrait augmenter considérablement l'efficacité du programme. Bien que tous les incidents soient consignés, il arrive souvent que l'on ne voie plus l'animal ou la carcasse en question, de sorte qu'aucun spécialiste n'est en mesure d'identifier l'espèce.

Interventions concernant les espèces en péril

Les interventions concernant des espèces en péril représentaient 56 % des 458 interventions, sans compter les observations, effectuées à l'échelle nationale. La figure 5 compare le nombre d'incidents rapportés concernant des espèces en péril et le nombre d'interventions sur le terrain portant sur ces espèces.

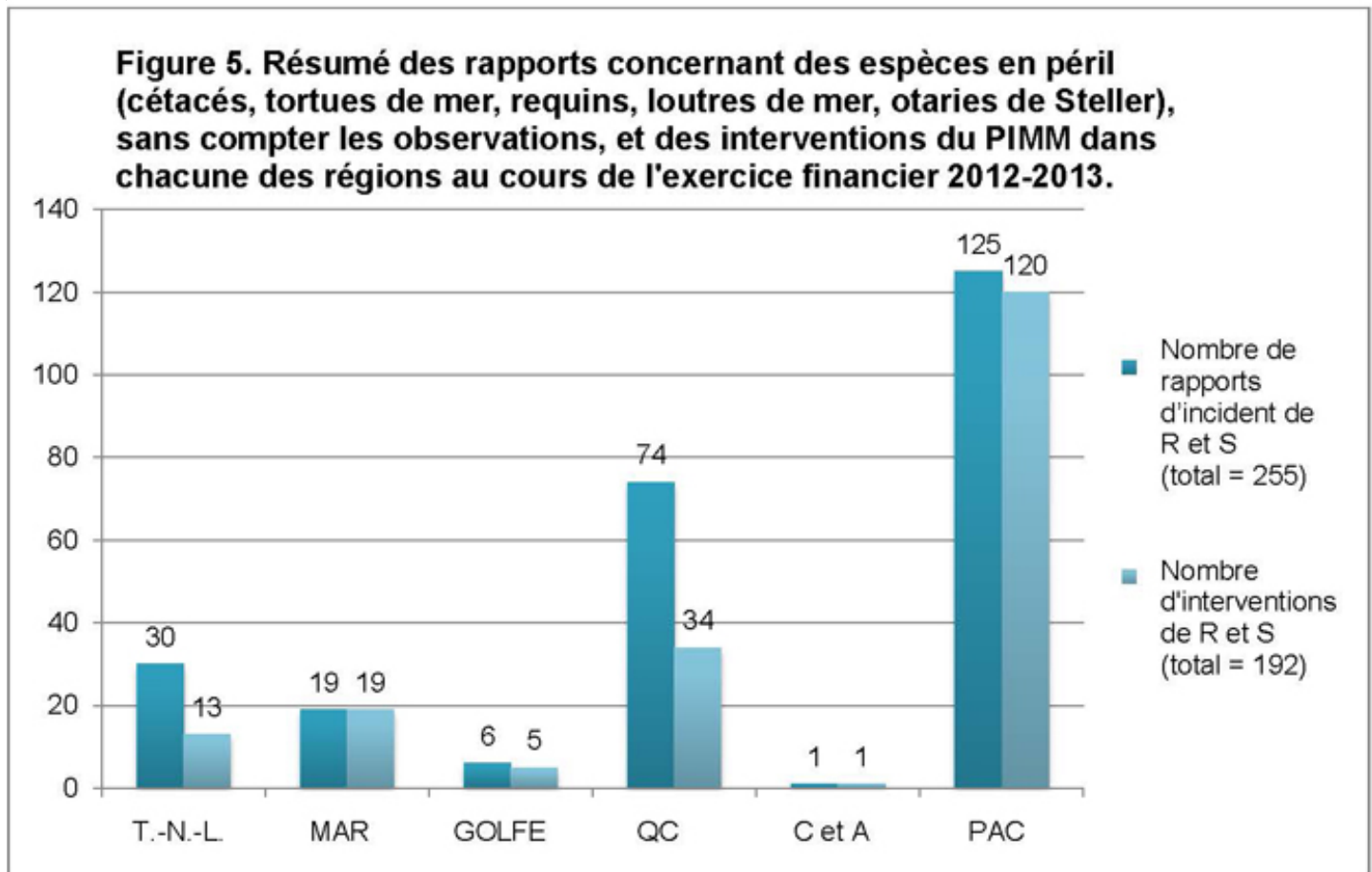


Figure 5. Résumé des rapports concernant des espèces en péril (cétacés, tortues de mer, requins, loutres de mer, otaries de Steller) sans compter les observations, et des interventions du PIMM dans chacune des régions au cours de l'exercice financier 2012-2013.

| | T.-N.-L. | MAR | GOLFE | QC | C et A | PAC | Total |
|---|----------|-----|-------|----|--------|-----|-------|
| Nombre de rapports d'incident de R et S | 30 | 19 | 6 | 74 | 1 | 125 | 255 |
| Nombre d'interventions de R et S | 13 | 19 | 5 | 34 | 1 | 120 | 192 |

Financement

Les interventions auprès des mammifères marins représentent un engagement financier considérable. À l'heure actuelle, Pêches et Océans Canada consacre un financement à hauteur de 300 000 \$ à ces activités dans chaque région. Les partenaires externes (gouvernement provincial et acteurs non gouvernementaux) apportent un financement supplémentaire et mettent à profit leur précieuse expertise en matière de recherche et de connaissances scientifiques et vétérinaires sur les mammifères marins.

Plans et priorités en 2013-2014

Le Programme d'intervention auprès des mammifères marins du MPO est présent dans toutes les régions et sa réussite passe par la collaboration avec les partenaires externes. Le groupe de travail national sur les mammifères marins du MPO s'engage à collaborer avec des partenaires externes pour déterminer les priorités et établir des plans en vue de l'exercice financier 2013-2014, qui varieront d'une région à l'autre en fonction de leurs besoins spécifiques.